

# Les monuments sur le Chemin des Dames

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA02001628

Date de l'enquête initiale : 2003

Date(s) de rédaction : 2003

Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction Chemin des Dames

Auteur(s) du dossier : Inès Guérin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic

## Désignation

Dénomination : monument aux morts

Aires d'études : Communauté d'agglomération du Pays de Laon, Communauté de communes de la Champagne Picarde, Communauté de communes du Chemin des Dames, Communauté de communes du Val de l'Aisne

## Historique

Les 4,5 millions de victimes que fit la Première Guerre mondiale sont honorés pour la première fois dans un phénomène sans précédent. L'édification de monuments aux morts s'était développée avec la guerre de 1870-1871 mais n'avait pas connu une telle ampleur. Certains édifices commémoratifs sont érigés pendant la durée même des conflits. En effet, la sédentarisation laisse le temps aux soldats d'enterrer leurs morts et d'édifier un monument en leur mémoire. Les exemples franco-allemands de Pancy-Courtecon, de Pargny-Filain et d'Ailles illustrent parfaitement ce fait. Trente-trois ont été érigés entre 1914 et 1918 (dont seulement deux français), isolément (comme ici) ou à l'intérieur de cimetières provisoires. Mais la plupart ont disparu au cours des bombardements de 1917 ou lors de la reconstruction. Après les conflits, chaque village se doit d'honorer ses enfants morts aux combats en assurant la commande d'un monument aux morts. La loi du 25 octobre 1919 sur la « commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre » n'oblige nullement les communes à ériger un monument aux morts. Chaque village prend donc spontanément cette décision. L'érection de ces édifices commémoratifs est assurée très rapidement par les Conseils Municipaux : un comité est alors voté dans chaque mairie dès 1919 (assurant le choix du projet, sa réalisation, son financement). L'Etat borne son rôle à l'établissement de la liste officielle des victimes, à la conformité du monument (notamment en termes esthétiques) et au versement d'une aide. En effet, la loi des finances du 31 juillet 1920 fixe le montant des subventions selon un barème peu charitable (calculée « en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elle ferait en vue de glorifier les héros morts pour la patrie ») variant de 4 à 15 % de la dépense totale en fonction du nombre de morts par rapport à la population, la subvention complémentaire dépendant de la richesse de la ville. Mais la plupart des communes n'ont pas attendu la loi pour ériger les monuments, souvent construits avant 1922, issus d'un mouvement populaire profond. En effet, en 1926, aucun crédit n'est plus versé pour la subvention des monuments aux morts. Seul un monument bénéficia du financement de l'Etat (le monument des Basques financé en partie par les conseils généraux des Landes, des Basses et Hautes Pyrénées). L'absence d'aides publiques se voit palliée par l'apport financier de souscriptions, organisées par les associations, les amicales régimentaires ou les familles. Les faibles ressources financières tendent à justifier le recours aux formes simplifiées. Le comité d'érection voté pour chaque commune est chargé de fournir à la préfecture une demande d'autorisation ainsi qu'un dossier complet rassemblant la délibération du Conseil Municipal, un croquis du monument, l'indication de l'emplacement de celui-ci, un devis ainsi que le financement envisagé. Les artisans locaux assurent les travaux de fondations, et parfois l'ensemble même de l'édification lorsque le monument possède une forme simplifiée. Pour les oeuvres plus complexes, les communes font appel à des artisans spécialisés ou à des sculpteurs.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

## Description

Les monuments étudiés ne mentionnent que dans de rares cas la date d'édification. Ce manque est généralement pallié par les archives communales indiquant le lancement des souscriptions, la date de commande, d'inauguration et par les

archives diocésaines qui renseignent sur la date de bénédiction. Trois types de monument se distinguent : les monuments commémoratifs élevés par les familles des victimes qui bénéficient ainsi d'une individualisation de leur sépulture souvent sur le lieu même de leur décès (on en compte 9 sur 46), ceux érigés à la mémoire des soldats et civils (18 monuments communaux) et les monuments édifiés en honneur d'une unité (17). Bien souvent situés le long des voies de circulation dans un souci d'ostentation, les monuments peuvent parfois être isolés et sont alors difficilement repérables (Cerny). Selon les sensibilités des décideurs (républicaines ou religieuses), le monument communal est situé près de la mairie (10 exemples : Chevreigny, La-Ville-aux-Bois-lès-Pontavert, Filain), devant l'église (7 comme à Moulins, Chavignon) ou à un carrefour (Vendresse-Beaulne). Une commune peut parfois posséder plusieurs monuments, certains honorant le courage d'un régiment précis (Chavignon en possède trois). Pour éviter les conflits, l'édifice peut être situé entre les deux bâtiments communaux (Ostel). Les communes ont bien souvent passé commande auprès d'entreprises publiant un catalogue dans lequel elles pouvaient confectionner leur monument aux morts à partir d'éléments mis à leur disposition (symboles, plaques en fer...). En marbre ou en granite, la plaque (14 exemples sur 46) ou l'obélisque, symbole d'éternité (12 exemples), est habillé d'ornements issus des fonderies d'art. Sous forme de sujets en bronze, ces éléments symboliques sont la croix de guerre, la palme du martyr, la couronne de laurier, le casque, l'épée. Les monuments communaux sont systématiquement ornés de la mention « la commune de ... à ses morts », gravée en lettres d'or, suivie de la liste alphabétique des soldats et civils tombés lors des conflits. Toute hiérarchie est gommée : les grades n'y apparaissent pas. Oeuvre de série par souci économique, l'édifice porte rarement la signature du maître d'oeuvre. Seulement quatre sont signés sur le canton de Vailly-sur-Aisne (celui d'Ostel par G. Blaise de Soissons et celui de Pargny-Filain par Bibault, marbrier de Verberie). Il est entouré d'une barrière sacrée : une grille ou quatre obus munis d'une chaîne. Ces derniers évoquent les tombes des soldats établies provisoirement sur les champs de bataille (marquées par une croix de bois et un obus) avant leur rassemblement dans les nécropoles nationales. Les **monuments commémoratifs d'unité** sont situés à l'emplacement d'un exploit militaire réalisé ou d'un but atteint par les soldats engagés (Monument du RICM à Chavignon, le plateau de Californie, le haut du plateau pour le monument des Basques, les multiples plaques commémoratives entre les villages, notamment entre Craonnelle et Pontavert, monument des Marie-Louise pour Bouconville-Vauclair). Contrairement aux monuments communaux, ils ont bénéficié d'une recherche artistique variée et d'un aménagement ordonné (monument des chars d'assaut à Berry-au-Bac). Les communes ont alors fait appel à des artistes reconnus nationalement (Real del Sarthe pour Hurtebise, Claude Grange pour le monument des Basques...) afin d'assurer une certaine qualité d'exécution. Les monuments aux morts du Chemin des Dames glorifient davantage le sacrifice des soldats que la patrie. L'absence d'édifice fédérateur est liée au déficit de mémoire dont souffre le territoire du Chemin des Dames. Lors de l'inauguration du calvaire de la RN2 (qui semble jouer ce rôle commémoratif), aucun officiel n'était présent. Ce monument était d'ailleurs menacé de destruction en 2002 lors des travaux de déviation établis entre Laon et Soissons.

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; marbre ; granite

Décompte des œuvres : repérés 43 ; étudiés 43

## Références documentaires

### Bibliographie

- BECKER, Annette. **Le culte du souvenir après la Grande Guerre : les monuments aux morts**. In *Reconstruction et modernisation, la France après les ruines 1918... 1945...*. Paris : [s.n.], 1991. p. 25
- BECKER, Annette. **Les monuments aux morts, patrimoine et mémoire de la Grande Guerre**. Paris : Errance, [s.d.].
- BEUZART, Marie-Sylvie, SARRAILH, Bernadette. **La commémoration et la mythification dans le paysage**. In *La Picardie dans la Grande Guerre 1914-1918*. [s.l.] : [s.n.], [s.d.]. p. 193
- BOURASSEAU, Jean-François. **Dialogue de pierres, les monuments et les morts**. Paris, Réunion des musées nationaux et musée national des Deux-Victoires, cat. Expo., Mouilleron-en-Pareds, 14 juin - 27 septembre 1993.
- HARDIER, Thierry. **Mourir sur le Chemin des Dames : le traitement des corps, les sépultures et monuments pendant la guerre**. In OFFENSTADT, Nicolas (sous la dir. de). *Le chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*. Paris : Stock, 2004.

p. 226-243

- PROST, Antoine. **Les monuments aux morts : culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ?** In NORA, Pierre (sous la dir. de). *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard, 1984, t. 1. p. 195

## Illustrations



Vue générale du monument des Basques.  
Phot. Irwin Leullier  
IVR22\_20030203188NUCA

## Dossiers liés

### Dossier(s) de synthèse :

La Reconstruction sur le Chemin des Dames après la première guerre mondiale - dossier de présentation (IA02001620)

### Édifices repérés et/ou étudiés :

Colonne monumentale du 1st Bataillon Loyal North Lancashire Regiment (IA02001718) Picardie, Aisne, Cerny-en-Laonnois

Monument à la mémoire de Jean Dauly à Chevregny (IA02001803) Picardie, Aisne, Chevregny

Monument à la mémoire de Jean Roblin à Chevregny (IA02001802) Picardie, Aisne, Chevregny

Monument à la mémoire de Joseph Adolphe Hirsch à Craonne (IA02001854) Picardie, Aisne, Craonne

Monument à la mémoire de Louis Astoul à Chermizy-Ailles (IA02001788) Picardie, Aisne, Chermizy-Ailles, Ailles

Monument à la mémoire de Marcel Duquesnoy à Chevregny (IA02001804) Picardie, Aisne, Chevregny

Monument à la mémoire du sous-lieutenant Henri de Bonand-Montaret à Braye-Laonnois (IA02001705) Picardie, Aisne, Braye-en-Laonnois, Malval

Monument aux morts d'Aizy-Jouy (IA02001652) Picardie, Aisne, Aizy-Jouy

Monument aux morts d'Ostel (IA02001575) Hauts-de-France, Aisne, Ostel, rue du Château

Monument aux morts de Braye-en-Laonnois (IA02001711) Picardie, Aisne, Braye-en-Laonnois, place Jean-Dardenne

Monument aux morts de Cerny-en-Laonnois (IA02001964) Picardie, Aisne, Cerny-en-Laonnois

Monument aux morts de Chavignon (IA02001727) Picardie, Aisne, Chavignon, place du Chanoine-Raoul-Debois

Monument aux morts de Chermizy-Ailles (IA02001799) Hauts-de-France, Aisne, Chermizy-Ailles, place de l' Eglise

Monument aux morts de Chevregny (IA02001805) Picardie, Aisne, Chevregny, 40 rue Principale

Monument aux morts de Colligis-Crandelain (IA02001824) Hauts-de-France, Aisne, Colligis-Crandelain, Colligis

Monument aux morts de Craonne (IA02001847) Picardie, Aisne, Craonne

Monument aux morts de Craonnelle (IA02001876) Picardie, Aisne, Craonnelle, rue, dite Grand-Rue

Monument aux morts de Jumigny (IA02001901) Picardie, Aisne, Jumigny, 1 place Saint-Pierre

Monument aux morts de Juvincourt-et-Damary (IA02001922) Picardie, Aisne, Juvincourt-et-Damary

Monument aux morts de La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert (IA02002035) Picardie, Aisne, La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert

Monument aux morts de Moulins (IA02002028) Picardie, Aisne, Moulins  
Monument aux morts de Paissy (IA02001608) Hauts-de-France, Aisne, Paissy, place Jean-Béraudiaux  
Monument aux morts de Pargny-Filain (IA02001953) Hauts-de-France, Aisne, Pargny-Filain, 19 route du Lac  
Monument aux morts de Pontavert (IA02001972) Picardie, Aisne, Pontavert, 1 place du Général-de-Gaulle  
Monument aux morts des Aviateurs à Ostel (IA02001963) Picardie, Aisne, Ostel  
Monument aux morts des chars d'Assaut de Berry-au-Bac (IA02001654) Picardie, Aisne, Berry-au-Bac, Ferme-du-Choléra  
Monument aux morts des Marie-Louise et des Bleuets de 1914 à Bouconville-Vauclair (IA02001683) Picardie, Aisne, Bouconville-Vauclair, Hurtebise  
Monument aux morts de Vassogne (IA02001993) Picardie, Aisne, Vassogne, rue de la Fontaine  
Monument aux morts de Vendresse-Beaulne (IA02002007) Hauts-de-France, Aisne, Vendresse-Beaulne, place du Monument  
Monument aux morts du 159e Régiment d'Infanterie allemande à Chermizy-Ailles (IA02001786) Picardie, Aisne, Chermizy-Ailles, Ailles  
Monument aux morts du 18e Régiment d'Infanterie à Craonne (IA02001852) Picardie, Aisne, Craonne  
Monument aux morts du 1er Bataillon de Chasseurs à Pied à Chavignon (IA02001728) Picardie, Aisne, Chavignon, rue du 1er-Bataillon-de-Chasseurs-à-Pied  
Monument aux morts du 27e Bataillon de Chasseurs Alpains (BCA) à Bray-en-Laonnois (IA02001704) Hauts-de-France, Aisne, Bray-en-Laonnois  
Monument aux morts du 2e bataillon du Devonshire Regiment à La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert (IA02002025) Picardie, Aisne, La Ville-aux-Bois-lès-Pontavert, rue Saint-Jean  
Monument aux morts du bois de Beaumarchais à Craonne (IA02001851) Hauts-de-France, Aisne, Craonne  
Monument aux morts du plateau de Californie à Craonne (IA02001848) Picardie, Aisne, Craonne  
Monument aux morts du RICM à Chavignon (IA02001729) Picardie, Aisne, Chavignon  
Monument aux morts franco-allemand de Filain (IA02001884) Picardie, Aisne, Filain  
Monument aux morts franco-allemand de Pancy-Courtecon (IA02001939) Picardie, Aisne, Pancy-Courtecon  
Monument Caubert à Cerny-en-Laonnois (IA02001965) Picardie, Aisne, Cerny-en-Laonnois  
Monument commémorant l'emplacement du village détruit d'Ailles (IA02001787) Picardie, Aisne, Chermizy-Ailles, Ailles  
Monument de la Bataille de la Malmaison à Chavignon (IA02002027) Picardie, Aisne, Chavignon, la Malmaison  
Monument des Basques à Craonnelle (IA02001872) Picardie, Aisne, Craonnelle, la Terre-Sainte-Benoîte  
Monument du 99e Régiment d'Infanterie Alpine à Filain (IA02001886) Picardie, Aisne, Filain

Auteur(s) du dossier : Inès Guérin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue générale du monument des Basques.

IVR22\_20030203188NUCA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation